

**Copie de Bérangère Messenger
Lycée Bergson - Angers
Lauréate 2011 pour la catégorie 1**

Sujet : « La répression de la Résistance en France durant la Seconde Guerre mondiale »

Dans une composition organisée et illustrée d'exemples, vous montrerez d'abord que la répression de la Résistance est menée à la fois par les autorités d'occupation et par le régime de Vichy, puis qu'elle s'intensifie durant le conflit tout en suscitant des réactions de la part des résistants. Enfin, vous dresserez un bilan de cette répression.

NB : Par souci de transparence, la copie est restituée avec les fautes d'orthographe et les erreurs factuelles de son auteur.

« La répression de la résistance en France débute lorsque les premières manifestations d'opposition apparaissent, c'est-à-dire dès juin 1940. Mais qu'est-ce que la répression ? On peut résumer la répression de la résistance en quelques mots : c'est l'arrestation, l'exécution, ou même la déportation d'hommes et de femmes à cause de ce qu'ils ont fait ou de ce qu'ils sont susceptibles de faire. Ces hommes et ces femmes ont persisté, de 1940 à 1944 à exprimer leur désaccord et à se battre, jusqu'au bout pour que la justice et la liberté règnent sur leur nation. Certains s'engagent par patriotisme, par volonté de s'opposer contrairement à ceux qui collaborèrent, comme Clément Quantin, résistant angevin. D'autres résistent par « nécessité » parce qu'ils sont considérés comme des « hors-la-loi » et qu'ils doivent se cacher, à l'image de Jacques Chupin, angevin et réfractaire au Service du Travail Obligatoire. Peu importe leurs raisons, le gouvernement de Vichy et les autorités d'occupation allemande, ne font aucune distinction entre eux.

Ainsi pouvons-nous poser la question suivante : sous quelle forme la répression fut-elle exercée en France et comment les résistants firent-ils face aux autorités de répression ? Nous verrons

dans un premier temps la manière dont la répression fut menée et par quels acteurs. Nous nous intéresserons ensuite à la réaction des résistants. Enfin, nous dresserons un bilan afin de « juger » la répression en France.

Tout d'abord, voyons le processus de la répression en France, de 1940 à 1945 et comment il a évolué.

Le 20 juin 1940, le général Pétain signe l'armistice avec l'Allemagne nazie. Les allemands occupent la partie Nord de la France ainsi que toute la côte Atlantique, pour éviter un éventuel débarquement allié. La vallée du Rhône est envahie par l'Italie de Mussolini ; les départements d'Alsace et de Moselle sont annexés au Reich Allemand ; enfin les départements du Nord et du Pas-de-Calais sont ajoutés au commandement de Bruxelles. Le « reste » de la France constitue, jusqu'au 11 novembre 1942, la zone libre, contrôlée par le gouvernement de Pétain et Pierre Laval, installé à Vichy. Dès lors, la répression est envisagée, d'un côté par les allemands qui veulent sécuriser leurs troupes et profiter de l'économie française et d'un autre côté par le gouvernement de Vichy qui souhaite réprimer les tenants de la III^{ème} République, qui s'installe, et également permettre à l'occupant de réaliser ses propres objectifs.

En juin 1940, surviennent les premières exécutions d'individus coupables d'actes de résistance isolés, comme du sabotage.

La politique de répression est envisagée par le MBF : commandement militaire en France, par le biais de la Gestapo, chargée de la traque des résistants. En 1942, ce sera la Sipo-SD qui prendra le relais.

A partir de 1941, date à laquelle l'Union Soviétique est attaquée par les nazis, les militants armés du Parti communiste Français se lancent dans la résistance. La répression se radicalise aussitôt avec des exécutions d'otages. Nantes sera par la suite considérée comme un haut lieu de la résistance communiste, paradoxalement à la culture politique présente. C'est d'ailleurs à Nantes qu'est abattu le commandant Holtz le 22 octobre 1941. 48 otages seront fusillés à

Châteaubriant, en représailles. Parmi eux se trouvait le tristement célèbre Guy Mocquet, âgé de 17 ans.

C'est également en 1941 que paraît un décret de Keitel, qui présente l'exécution de 50 à 100 communistes pour le meurtre d'un soldat allemand. Le gouvernement de Vichy, face à cette recrudescence de la résistance, s'engage délibérément dans la répression et crée les Brigades Spéciales, détachées en deux.

La première, ou BS1, s'occupe d'arrêter les « politique », c'est-à-dire les communistes. La seconde ou BS2, s'occupe des « terroriste », c'est-à-dire les autres résistants. Le gouvernement emploie le mot « terroriste » pour discréditer les résistants aux yeux de la population, car « terroriste » n'est pas synonyme de libérateur, mais plutôt d'assassin. Le but de la répression est également d'intimider la population, d'où l'« intérêt » pour les autorités répressives, de pratiquer de grandes exécutions symboliques. Les français, la justice française réprime aussi tous les Français-Libres qui ont répondu à l'appel du général de Gaulle, le 18 juin 1940. De Gaulle lui-même est condamné à mort dans un premier temps à une peine de 4 ans d'emprisonnement, puis à la peine de mort. Il est aussi dégradé militairement et sa famille est pourchassée. Une de ses nièces sera déportée, ainsi que d'autres membres de sa famille. De nombreux autres Français libres seront également condamnés.

Peu à peu, la politique des otages n'est plus assez productive face au nombre croissant d'arrestations : en décembre 1941, les premiers convois de déportation partent pour les prisons du Reich. Très vite, les déportés sont aussi des civils, victimes de représailles. En 1942 ? le 6 juillet, un convoi de 1175 communistes et cégétistes part pour Auschwitz. En septembre 1941, Keitel poursuit son décret, nommé « Nacht und Nebel », ce qui signifie « Nuit et Brouillard ». Les déportés sont désormais arrêtés dans le plus grand secret, afin d'intimider les familles.

De plus, cela permet aux autorités d'éviter de susciter des martyrs et de souligner l'importance des réseaux de résistance. Fin 1941 est

également le début de la « lutte contre les bandes organisées », c'est-à-dire des arrestations dans les maquis mais aussi des vagues d'arrestations sur la population civile. D'autre part, c'est en 1942 que commencent les exécutions de résistants dans la clairière de Belle-Beille, à Angers.

Désormais, la répression s'intensifie à mesure que l'activité de la résistance augmente. La répression est confiée à Pierre Laval et René Bousquet, qui est le chef de la police française. Mais les formes de répression sont réticentes aux vagues d'arrestation.

La Milice est donc créée en 1943 et chargée de traquer tous les résistants. Mais l'automne 1943 est aussi la date où le STO est rendu obligatoire : de nombreux jeunes y échappent et rejoignent les rangs de la résistance, comme Jacques Chupin à Angers. On pourrait alors parler de « guerre civile » en France car environ 100 000 résistants s'opposent à 100 000 miliciens, collaborateurs et membres de partis collaborationnistes, comme « La Franciste ».

En février 1944 ? c'est le procès de Manouchian et 22 autres résistants : un procès spectaculaire, appuyé par la fameuse « affiche rouge ». Ce procès est de propagande ; l'affiche sur laquelle sont représentés une dizaine de résistants avec leurs noms à consonnance étrangère, sur un fond rouge comme le sang, sert à discréditer les résistants, les faisant passer auprès des populations pour des criminels. Les 23 résistants seront exécutés sur le Mont Valérien.

Enfin arrive le débarquement, le 6 juin 1944, de Normandie. A l'approche et pendant le débarquement, les autorités répressives se livrent au massacre de villages entiers, comme celui d'Oradour-sur-Glane, où les SS incendièrent les femmes et les enfants dans l'église et exécutèrent tous les hommes. La Wehrmacht, en se repliant, confond répression de la résistance et représailles aveugles. Ce sont les plus longs mois de l'occupation, bien que les derniers, marqués par l'angoisse, le climat de terreur qui règne sur la population.

La répression en France est donc menée avec force et même barbarie, tant par le régime de Vichy que par les autorités allemandes.

Nous allons d'ores et déjà nous intéresser à la réaction des résistants face à cette répression.

Tout d'abord il faut savoir qu'après être arrêtés, les résistants étaient interrogés brutalement. Les autorités avaient recourt à la torture physique, mais aussi psychologique : les interrogatoires épuisants et le chantage mené sur la famille restée libre. Le principal soucis du résistant était de ne pas parler. Marianne Cohn en témoigne dans son poème « Je trahirai demain », écrit en prison. De même, Claude Bourdet évoque deux tactiques face à la torture : soit refuser catégoriquement de parler et risquer « la baignoire » comme il le dit, soit parler le plus possible, pour satisfaire l'interrogateur, mais sans jamais rien dévoiler d'important. Il opta pour cette seconde manière, et s'en sortit. Jean Moulin de son côté, décida de ne rien dire. Déjà lorsqu'il était préfet d'Eure-et-Loire à partir de 1939, il refusa de signer un papier accusant un régiment de tirailleurs sénégalais de crimes incommis, et se trancha la gorge dans la nuit du 17 au 18 juin 1941. Soigné, il reprit ses fonctions mais fut révoqué par Pétain. Il rejoint alors la France libre et, sous les ordres de Charles de Gaulle, réunit le Conseil National de la Résistance le 27 mai 1943. Il est par la suite arrêté et torturé, sans jamais parler. Il est, comme le dira André Malraux lors du transfert de ses cendres au Panthéon en 1964, « Mort sans jamais avoir parlé ».

Vichy interne ses prisonniers dans des camps d'internement, qui se révèlent être les antichambres de l'exécution et la déportation des résistants.

Les conditions d'emprisonnement étaient déplorables : le surpeuplement, les restrictions alimentaires et l'hygiène inconcevables étaient particulièrement difficile. Toutefois, certains, peu, parvinrent à s'évader. Les autres continuèrent à résister en faisant circuler des informations, en faisant de la poésie, ou en s'entraïdant, par exemple en entonnant des chants.

D'autres enfin, choisirent de mourir d'eux-même, afin d'accéder à une mort héroïque. Tous témoignent ou écrivent des appel au combat aux autres générations afin que leur sacrifice n'ai pas été vain.

Les résistants s'organisent pour lutter contre la répression : ils diffusent es consignes de sécurité dans les journaux clandestins et sur la BBC. Ils cloisonnent les groupes pour que l'édifice entier ne soit pas écroulé aux aveux de l'un d'entre eux aux autorités. Les résistants changent régulièrement de noms, pour éviter aussi les représailles sur leur famille, d'apparence...Ils se procurent parfois de fausses cartes des Brigades Spéciales, pour passer inaperçu. En 1942, la plupart des réseaux et mouvements se dotent d'un service de faux-papiers. En 1943, les mouvements du Sud surtout s'unient dans les « Mouvements unis de la résistance »(MUR).

Ils mettent également en place des services sociaux, comme le COSOR : Comité des Œuvres Sociales des Organisations de résistance, dirigé par le Père Chaillet, une haute figure de la résistance à Lyon. Ces services sociaux sont mis en place face à la multiplication des arrestations, ils fournissent une aide matérielle, souvent alimentaire, aux familles d'arrêtés et aux résistants clandestins. Les résistants procèdent aussi à la traque des collaborateur, pour les intimider et même les exécuter. En 1944, le 19 février, les résistants emprisonnés à la centrale d'Eysses tente une évasion collective qui est réprimée dans le sang. Mais cette tentative montre la solidarité entre résistants. La solidarité existe aussi entre la population et les résistants, comme aux obsèques de Paul Koepfler dans le Jura, où de nombreux civils défilèrent. Cette solidarité persiste, même si la résistance fait pressions sur la population pour qu'elle ne dénonce pas les réseaux, et que certains abus ont été commis. Cependant, les résistants ont bien conscience du besoin qu'ils ont de la population, qui les cache et leur permet de survivre. Le Général de Gaulle apporte également son soutien sur les ondes e la BBC.

Nous allons maintenant faire un bilan de cette répression et tenter de juger la répression.

Tout d'abord, dès la fin de la guerre, des opérations de « comptage » sont envisagées. Différents mémoriaux entreprennent d'évaluer les victimes de la répression. On estime qu'environ 89 000 personnes ont été déportées par mesure de répression. On ne connaît le sort exact que de 65 000 d'entre eux, dont 45 000 ont véritablement fait un acte lié à la résistance. Environ 20 000 d'entre eux sont morts. On estime qu'environ 3 000 personnes ont été fusillées après avoir été jugées dans des tribunaux français (cours martiales). Cependant la responsabilité de Vichy réside surtout dans les 12 000 personnes victimes de la « lutte contre les bandes » mortes sous la torture, au cours de leur emprisonnement, ou suite à des représailles. Au-delà des chiffres, c'est un climat de terreur qui pèse en France : les autorités de Vichy et les autorités allemandes font pression sur la population pour qu'elles dénoncent les résistants. De leur côté, les résistants font également pression sur la population, mais dans une certaine mesure, comme vu précédemment.

Enfin, les procès des Français libres sont révisés après la guerre, pour restaurer leur dignité à ces hommes et ces femmes. En hommages aux martyrs de la répression, des rues prennent le nom de grandes figures de la résistance, ainsi que des établissements scolaires. On peut également citer l'hommage fait à Jean Moulin, lors du transfert des cendres au Panthéon, en 1964, avec l'émouvante éloge funèbre d'André Malraux.

De plus, une grande campagne est lancée pour dénoncer la répression. L'exposition « crimes hitlériens » se tient à Paris, puis Londres, Bruxelles, et en Allemagne. Des destins de jeunes résistants réprimés sont inclus au programmes scolaires et en 1961, se tient le premier Concours national de la Résistance et de la Déportation. De plus, la littérature et surtout pour la Jeunesse a relaté de nombreux

récits héroïques afin que ces martyrs de la France ne soient jamais oubliés.

Pendant la guerre, se mêlent appel à la vengeance et soucis de justice. Après la guerre, l'épuration est entreprise de façon intense : les criminels sont recherchés et jugés.

Mais la dénazification n'est pas totale, ainsi Jacques Vasseur ; qui infiltra le réseau de réfractaires du STO d'Angers, et devint ainsi responsable de la mort de centaines de personnes, et par la suite fut, avec Ernst, un des chefs de la Gestapo à Angers, se cacha chez sa grand-mère à Lille, de 1944 à 1962. Condamné à mort, mais grâcié par le général de Gaulle, et donc condamné à la prison à perpétuité, il en ressortira libre en 1980 ! De même Ernst, chef de la Gestapo angevine, finit ses jours notable à Cologne, en Allemagne.

Dès 1942, les Etats-Unis, l'Angleterre et l'Union soviétique décident de châtier les criminels de la guerre, après leur victoire. Le 8 août 1945, des définitions judiciaires communes sont votées. Les procès de Nuremberg se tiennent de novembre 1945 à octobre 1946, avec pour but que les crimes ne restent pas impunis. C'est à cette période qu'est « inventée » la notion de crime contre l'humanité. C'est un pas vers une justice pénale internationale.

Ainsi la répression des autorités d'occupation et du régime de Vichy à l'égard de la résistance a été brutale et particulièrement atroce. Pourtant, le courage et la volonté des résistants resta intacte et beaucoup n'hésitèrent pas à continuer la résistance jusqu'au bout.

Nous prenons désormais conscience que jamais nous ne devons oublier, et la bravoure, et le tragique sort de ces hommes et de ces femmes qui luttèrent dans un pays qui, lui, avait abdiqué. Aussi est-ce notre devoir de mémoire, à travers ce Concours National de la Résistance et de la Déportation, mais également à travers toute notre vie, d'apprendre aux générations futures qui n'auront certainement pas la chance de rencontrer d'anciens résistants, quel fut le courage de ceux-ci, et comment des milliers de vies furent massacrées par les

nazis. Il fût dit à propos des fusillés de Châteaubriant : « Les barbares voulaient les tuer, ils les ont rendus immortels ». Que jamais le sacrifice de ces milliers d'hommes et de femmes ne soit oublié et que toujours, il reste au fond de nous, comme un interminable appel à la révolte, le souvenir du sang, jaillit pour la liberté.